
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 28 mars 2022

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Semaine de mobilisation sur l'arrêt cardio-respiratoire : des gestes qui peuvent sauver des vies

50 000 personnes sont touchées chaque année en France par un arrêt cardiaque. Apprendre à donner l'alerte, débiter rapidement un massage cardiaque et savoir utiliser un défibrillateur font parties des gestes qui peuvent sauver une vie. Le témoin d'un arrêt cardiaque peut et doit être le premier maillon efficace de la chaîne des secours.

La prévention des maladies cardio-vasculaires constitue une priorité de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte. Pour sensibiliser le plus grand nombre, la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte, le Conseil Départemental et la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, en collaboration avec l'association Sauv Life, organisent une semaine de mobilisation sur l'arrêt cardio-respiratoire du 28 mars au 1er avril. Une semaine citoyenne pour sensibiliser les Mahorais aux premiers secours, à l'utilisation d'un défibrillateur, et pour expliquer l'organisation de la chaîne de secours grâce à des animations, des ateliers de formation, des conférences-débats etc.

Chaque minute compte !

En 2018 à Mayotte, on recensait **310 personnes victimes d'arrêts cardio-respiratoires** dont 1/3 seulement ont pu bénéficier des gestes de premiers secours. La prise en charge de ces accidents est encore faible, compte tenu notamment de l'absence de formation aux gestes de premiers secours et du manque d'accès aux défibrillateurs automatique extérieur (D.A.E). Avoir les bons réflexes est crucial : le simple fait de composer le 15 ou le 18 permet d'avoir en ligne un professionnel qui pourra guider sur les gestes à réaliser dans l'attente de l'intervention des secours et augmenter les risques de survie de la victime.

Une semaine de mobilisation aux arrêts cardio-respiratoires à Mayotte

Offrir la possibilité de se former, faire prendre conscience de cette nécessité et démontrer que c'est à la portée de tous, y compris des jeunes : là est tout l'enjeu de cette semaine de mobilisation. Du 28 mars au 1^{er} avril, de nombreux événements, rencontres et formations seront organisés pour sensibiliser la population mahoraise à ces enjeux. A noter tout particulièrement **l'organisation de 3 formations et démonstrations aux gestes de premiers secours :**

- Jeudi 31 mars (9h30 – 11h30) : Au collège de Mgombani
- Jeudi 31 mars (15h30 – 18h30) : Au sein de la galerie marchande de Jumbo (Grande-Terre)
Formation ouverte au public
- Vendredi 1^{er} avril (9h30 – 11h30) : Au sein des locaux de la société EDM.

Lancement de l'application Sauv Life à Mayotte : les citoyens premiers maillons de la chaîne des secours

Sauv Life est une **application téléchargeable gratuitement** qui permettra aux volontaires – professionnels de santé ou non – formés ou non aux gestes de premiers secours d'être alertés par les services du SAMU pour intervenir rapidement auprès d'une victime d'arrêt cardio-respiratoire. La réalisation des gestes de premiers secours par les citoyens dans l'attente de l'arrivée des services d'urgence permettra d'augmenter massivement les chances de survie des victimes.

Défibrillateurs automatique extérieur (DAE) : déclarez vos équipements !

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Celui-ci est installé dans un emplacement visible du public et en permanence facile d'accès pour diminuer au maximum le délai de prise en charge de l'arrêt cardiaque. A Mayotte, seuls 6 DAE ont été déclarés et validés. Vous possédez un DAE et vous l'utilisez dans le cadre de votre activité professionnelle ou le mettez à disposition de tiers ? **Vous êtes tenu de déclarer les données d'implantation et d'accessibilité de votre équipement** au sein de la base de données nationale pour diffusion aux citoyens et services de secours et d'aide médicale d'urgence. Le portail de déclaration est disponible [via ce lien](#).